



Synthèse

Réf. : 2008A02

Février 2011

Le devenir des enfants accueillis avec leur mère en centre maternel au cours de leurs premières années de vie

Geneviève BERGONNIER-DUPUY

Claire GANNE

Appel d'offre ouvert 2008

**Le devenir des enfants accueillis
avec leur mère en centre maternel
au cours de leurs premières années de vie**

Note de synthèse
Février 2011

Claire Ganne
Geneviève Bergonnier-Dupuy

*Centre de Recherche en Education et Formation
Équipe Education familiale et interventions sociales auprès des familles
Université Paris Ouest Nanterre La Défense*

**Recherche subventionnée par
l'Observatoire National de l'Enfance en Danger**

Le devenir des enfants accueillis en centre maternel
avec leur mère au cours de leurs premières années de vie

Note de synthèse
Février 2011

Claire Ganne

Attachée Temporaire d'Enseignement et de Recherche
Centre de Recherche Education et Formation (EA 1589)
Equipe Education familiale et Interventions sociales auprès des familles
Université Paris Ouest Nanterre La Défense
200, Avenue de la République
92001 NANTERRE cedex
claire.ganne@wanadoo.fr

Geneviève Bergonnier-Dupuy

Responsable de la recherche
Professeure de Sciences de l'Education
Centre de Recherche Education et Formation (EA 1589)
Equipe Education familiale et Interventions sociales auprès des familles
Université Paris Ouest Nanterre La Défense
200, Avenue de la République
92001 NANTERRE cedex
genevieve.bergonnier-dupuy@u-paris10.fr

Fait à Nanterre, le 14 février 2011
Geneviève Bergonnier-Dupuy

Les centres maternels sont des établissements d'hébergement accueillant des femmes enceintes ou accompagnées d'enfants de moins de trois ans au titre de la protection de l'enfance. Cette recherche amène des éléments de réponse à la question : **que deviennent les enfants ayant été accueillis en centre maternel avec leur mère au cours de leurs premières années de vie, lorsqu'ils atteignent l'âge de la scolarité en primaire?**

Elle fait suite à d'autres travaux sur le devenir menés par l'équipe « Education familiale et interventions sociales auprès des familles » du Centre de Recherche Education et Formation de l'Université de Nanterre (Corbillon, Durning, Fablet & Ausher, 1993 ; Chatenoud & Corbillon, 2001). Elle propose une description de la population accueillie en centre maternel, et une analyse des modalités de construction des parcours d'enfants dans une perspective écologique, visant à mieux comprendre les dimensions influençant l'évolution du contexte de vie de l'enfant.

Une approche écologique du devenir

L'étude du devenir des bénéficiaires d'interventions socio-éducatives s'est longtemps concentrée, en France comme à l'étranger, sur l'étude du devenir adulte des ex-enfants placés. Tout d'abord focalisées sur des variables négatives, puis sur l'exploration de l'hypothèse de la répétition intergénérationnelle du comportement de placement, les recherches sur le devenir tentent aujourd'hui surtout de mieux observer et mieux comprendre les trajectoires, notamment par l'observation de moments de transition particuliers (Fréchon & Dumaret, 2008). L'analyse du devenir se situe ainsi au confluent des approches centrées sur le sujet ou sur les structures sociales.

Le modèle écologique du développement humain développé par Bronfenbrenner (1979) insiste sur l'existence d'interrelations complexes entre l'ensemble des éléments de l'écosystème au centre duquel est inséré l'enfant. L'approche écosystémique permet ainsi d'intégrer les questionnements centrés sur le sujet et sur les structures sociales, en se demandant comment les différents facteurs explicatifs possibles (individuels et structurels) interagissent dans la construction du parcours des individus observés. Ce cadre théorique est particulièrement pertinent pour l'étude des parcours des enfants qui ont été accueillis en centre maternel, confrontés très jeunes à d'importants moments de transition lors de la sortie du centre maternel.

De plus, les recherches antérieures qui se sont intéressées aux points de vue des professionnels et des femmes hébergées, et aux logiques d'accompagnement mises en oeuvre dans les centres maternels mettent en évidence une double polarisation, entre mission de soutien au lien mère-enfant et mission d'insertion (Corbillon & Duléry, 1997, et Donati, Mollo, Norvez & Rollet, 1999). Jusqu'à présent, il n'existait toutefois aucune donnée sur les parcours des mères et des enfants après la sortie.

Afin de prendre en compte les éléments les plus significatifs de l'écosystème dans lequel évolue un enfant, nous avons fait le choix d'explorer les trajectoires des enfants pour les cinq dimensions suivantes :

- les conditions matérielles de vie,
- la santé,
- la scolarité,
- la situation familiale,
- les éventuels suivis et mesures de protection de l'enfance.

Methodologie

Le recueil de données a été basé sur une méthodologie prospective, consistant à retrouver les familles accueillies dans les centres maternels de deux départements participant à la recherche, huit à neuf ans après leur sortie. La population initiale de l'étude est constituée de 315 familles.

Deux recueils de données complémentaires ont été effectués.

1. Une étude sur 260 dossiers des services de l'Aide sociale à l'enfance a permis de décrire les caractéristiques des familles accueillies en centre maternel, le déroulement des séjours et les conditions de sorties.
2. Une enquête par questionnaire auprès de 66 femmes retrouvées a été mise en place pour appréhender les trajectoires des mères et des enfants pour les conditions matérielles de vie, la santé, la scolarité, la situation familiale et les mesures de protection de l'enfance.

Le croisement de ces deux études a permis de reconstituer environ 200 trajectoires après la sortie d'un centre maternel (environ la moitié dans l'un des deux départements, et les trois-quarts dans l'autre).

Principaux résultats

Concernant la description du public accueilli en centre maternel, nos résultats confirment et complètent les observations de Donati, Mollo, Norvez & Rollet (1999) et Corbillon & Duléry (1997). Les familles accueillies en centre maternel ont toutes vécu un parcours de précarisation et de rupture des liens (familiaux, amicaux, conjugaux). Toutefois, ces processus peuvent avoir des origines très différentes. On constate ainsi la fréquence des expériences de vie marquées par des situations de violence familiale et conjugale, et l'importance du nombre de migrantes accueillies en Ile-de-France.

Nous avons pu dégager trois groupes, observés dans l'étude sur dossier, et dont on retrouve des spécificités dans l'étude des trajectoires ultérieures : les migrantes adultes, les femmes adultes en grandes difficultés psychosociales, et les jeunes femmes adolescentes ou jeunes majeures. Les jeunes femmes migrantes arrivées en France durant l'enfance ou l'adolescence (qui représentent près du tiers des migrantes dans l'un des départements) sont confrontées aux mêmes problématiques que les jeunes femmes nées en France.

L'étude des 200 trajectoires reconstituées après la sortie montre la proximité des trajectoires résidentielles observées dans les deux départements. Pour les deux tiers des familles observées, indépendamment du groupe auquel elles appartiennent, on observe une période d'instabilité importante dans les deux années qui suivent la sortie. 10 à 20% des familles (selon que l'on se base sur l'ensemble des trajectoires ou uniquement sur les trajectoires

connues) poursuivent leur parcours au sein d'autres structures sociales. Les modalités de sortie et la durée de séjour au centre maternel sont déterminantes pour la suite de la trajectoire résidentielle.

Par contre, les mesures de protection de l'enfance se différencient nettement entre les deux départements observées : près de 40% des enfants accueillis dans l'un des deux départements feront l'objet d'un placement judiciaire dans la suite de leur parcours, contre 6% dans le deuxième département (où nous n'avons pu reconstituer que la moitié des trajectoires). Les enfants qui connaissent un placement font pour moitié l'objet d'un placement long, alors que l'autre moitié vit une trajectoire plus complexe, où différentes mesures se mêlent, ainsi que des retours au domicile de la mère. Comme Donati *et alii*, nous observons que les enfants des femmes les plus jeunes sont davantage placés au moment de la sortie du centre maternel (jusqu'à 30% des enfants de mères entrées mineures au centre maternel dans un département). Toutefois, l'observation de la trajectoire ultérieure permet d'observer de nombreux retours au domicile de la mère après une période de placement, et une situation qui évolue plus favorablement dans le temps que pour les mères les plus âgées.

L'enquête par questionnaire confirme ces observations sur les trajectoires résidentielles et les mesures de protection de l'enfance. Elle a permis également d'appréhender les conditions de vie des enfants en prenant en compte l'insertion professionnelle des mères, l'évolution de la composition familiale, la scolarité et l'évaluation subjective des mères pour 66 familles.

On constate un taux important (un tiers des femmes enquêtées) de vie commune avec le père de l'enfant après la sortie, dans les deux départements. Dans la moitié des cas, cette vie commune s'est soldée par une rupture. Un quart des enfants enquêtés, tous scolarisés en primaire à différents niveaux, a redoublé au moins une fois. Dans la moitié des cas, ces redoublements sont le fait d'enfants ayant connu une trajectoire scolaire particulièrement instable (plus d'un changement d'école tous les deux ans). Enfin, l'ensemble des enfants faisant l'objet d'un placement judiciaire long (5) bénéficient d'une scolarité spécialisée, généralement en CLIS. En dehors des mesures de protection de l'enfance, quelques enfants ont été confiés pour des périodes plus ou moins longues par leur mère à des tiers, de manière informelle, notamment face à des difficultés d'hébergement.

La prise en compte de l'évaluation subjective des femmes *a minima* montre que même pour les femmes ayant accédé à un logement, la période qui suit la sortie semble difficile à vivre sur le plan psychique. Cela pose la question de l'adaptation des dispositifs d'accompagnement et des modalités de relais mises en place au moment de la sortie, et met en lumière la nécessité d'observer les trajectoires également d'un point de vue subjectif.

Nous avons également fait le constat d'une plus grande stabilité résidentielle des enfants dans un département, et de la plus grande stabilité de l'adulte de référence présent au quotidien avec l'enfant dans l'autre département. Les caractéristiques des mères ne sont pas les mêmes dans ces deux départements, mais les pratiques départementales semblent également différentes. Cela nous a conduit à formuler de nouvelles questions sur les modalités d'évaluation, par les travailleurs sociaux, de l'impact de la situation d'instabilité de la mère sur le développement de l'enfant : cette évaluation dépend-elle plutôt des caractéristiques de la mère ? Du regard porté par les services de protection de l'enfance sur le groupe auquel elle appartient ? Des pratiques et des politiques départementales ?

Ainsi, les résultats obtenus suggèrent des pistes importantes, à la fois pour l'action des centres maternels et des Conseils Généraux, et pour les recherches futures.